



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)



Bureau Central du Recensement (BCR)

Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de la mise en œuvre du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4), l'Institut National de la Statistique à travers le Bureau Central du Recensement réalisera le **recensement pilote** sur la période du **30 janvier au 12 mars 2025**.

Le recensement pilote est une **opération test** qui consiste à réaliser à petite échelle tout le processus de mise en œuvre du RGPH-4, en vue d'affiner les outils et la méthodologie du dénombrement principal.

Cette opération se déroulera dans les sous-préfectures de : **Kanfarandé, Koba- Tatema, Gagnakali, Doko, Madina Oula, Fello Koundoua, Dongol Touma et Gbessoba**. Les communes urbaines concernées sont : **Ratoma, Dixinn, Matam, Boké centre, Coyah Centre, Faranah Centre, Siguri Centre, Mamou Centre, Labé Centre et Yomou Centre**.

Les équipes de collecte se rendront dans ces zones pour recueillir les informations socio-démographiques sur les ménages.

L'Institut National de la Statistique invite l'ensemble de la population des zones concernées à faciliter le travail des agents de collecte des données.

<< Ensemble, mobilisons-nous pour le recensement général de la population >>.

Le Directeur Général,

Coordonnateur National du RGPH-4




Dr. Makan DOUMBOUYA